

Paris, le 5 mars 2020

## **Création de l'Assemblée des Directions de Laboratoires**

Nous, directrices et directeurs de laboratoires, nous sommes réunis le 5 mars 2020. Auteurs d'une tribune parue dans *Le Monde* le 11 février<sup>1</sup>, co-signée par 744 laboratoires, nous représentons l'ensemble des disciplines et des établissements d'enseignement et de recherche français<sup>2</sup>.

Nous déclarons que les conditions ne sont plus réunies pour permettre aux laboratoires de fonctionner correctement et qu'il faut mettre un terme à cette situation. Nous affirmons que les intentions qui figurent dans les rapports préparatoires de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, relayées par diverses prises de position publiques et déjà engagées par certaines dispositions légales, constitueraient, si elles devaient être appliquées, une étape cruciale dans la longue entreprise de démolition de notre système d'enseignement supérieur et de recherche. Nous refusons de nous soumettre en silence à ces transformations qui se font au détriment d'une université ouverte et d'une recherche intègre et responsable. C'est pourquoi, aux côtés de milliers de collègues et d'étudiant.e.s, nous sommes toujours mobilisés et, face à l'urgence, avons décidé ce jour de nous constituer en collectif afin de défendre plus efficacement les besoins réels de la communauté scientifique et, ce faisant, l'élaboration de savoirs diversifiés au bénéfice de l'ensemble de la société.

Au nom de l'Assemblée des Directions de Laboratoires, nous demandons notamment :

- un recrutement massif sur des postes pérennes (de chercheurs et d'enseignants-chercheurs comme d'ingénieurs et de techniciens) pour compenser les baisses dramatiques de ces deux dernières décennies et pour que cessent ainsi la précarisation et ses nombreux effets délétères ;
- une augmentation des budgets au profit des crédits récurrents des laboratoires pour que puisse continuer à se développer une recherche de temps long, sereine et véritablement attractive ;
- l'instauration d'une politique qui ne fasse pas de la recherche orientée son unique boussole.

Nous nous engageons donc collectivement pour que soit mis un terme au délitement continu de nos professions. Affectant celles et ceux qui, quels que soient leurs fonctions et leurs statuts, font la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche, la politique menée attaque la science dans ses fondements mêmes. Nous porterons collectivement ces exigences et défendrons, si celles-ci devaient continuer à ne pas être entendues, le recours à d'autres modes d'actions.

*Pour rejoindre l'Assemblée des Directions de Laboratoires :*  
<https://framaforms.org/assemblee-des-directions-de-laboratoires-1583505581>

---

<sup>1</sup> [http://lesc-cnrs.fr/images/Tribune\\_DU.pdf](http://lesc-cnrs.fr/images/Tribune_DU.pdf)

<sup>2</sup> En ce qui concerne le CNRS, cette tribune a notamment été signée par 343 UMR (dont 29 % de celles ayant l'INSIS comme premier institut de rattachement, 31 % pour l'INSB, 35 % pour l'INSU et l'INC, 37 % pour l'INP, 40 % pour l'IN2P3, 43 % pour l'INSMI et l'INS2I, 64 % de l'INSHS et 74 % pour l'INEE) ; [https://lesc-cnrs.fr/images/Stats\\_UMR.jpg](https://lesc-cnrs.fr/images/Stats_UMR.jpg).